

Département fédéral de l'environnement,
des transports, de l'énergie et de la
communication DETEC
Monsieur le Conseiller fédéral
Albert Rösti
Palais fédéral Nord
3003 Berne

Par courriel : m@bakom.admin.ch

Réf. 835397

La Neuveville, le 20 décembre 2023

**Consultation – Révision partielle de l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV)
Prise de position du Conseil du Jura bernois (CJB)**

Monsieur le Conseiller fédéral,

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a été consulté sur l'objet mentionné en titre et il vous en remercie.

Nous avons pris connaissance du rapport explicatif sur la révision partielle de l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV). Le CJB partage l'avis du Conseil fédéral de rejeter l'initiative populaire fédérale « 200 francs, ça suffit! (initiative SSR) » et salue la proposition de diminuer progressivement le montant de la redevance radio et télévision pour les ménages privés ainsi que d'exonérer de la redevance un plus grand nombre d'entreprises.

Toutefois, nous aimerions vous faire part des réflexions suivantes :

La SSR joue actuellement un rôle central dans la diffusion des informations pour les différentes régions périphériques du canton de Berne, dont fait partie le Jura bernois. Il est donc essentiel que, malgré la diminution de la redevance radio et télévision, ces régions soient toujours mises en valeur et que les informations les concernant soient relayées. Ces régions doivent pouvoir continuer de bénéficier d'un rayonnement national.

La révision partielle de l'ordonnance sur la radio et la télévision, telle que proposée par le Conseil fédéral, doit ainsi impérativement veiller à la préservation des radios et télévisions locales afin de garantir une visibilité de ces régions et une diversité des médias. La population doit pouvoir jouir d'informations diversifiées et de qualité.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, nos salutations distinguées.

Conseil du Jura bernois

Le président :



Etienne KLOPFENSTEIN

La secrétaire générale :



Jessica SCHOEPPER

Copie: M. Simon Koch, chef suppléant de l'Office de la communication, Chancellerie d'Etat du canton de Berne

